

TABLEAU 13
COMPARAISON DU COÛT DE TRANSPORT DES MACHINES AGRICOLES,
À REGINA, EN 1947 ET EN 1961

| Machine | Année | Usine située à | Poids | Coût de transport | | Coût du transport proportion- nellement au prix de vente au détail |
|---|-------|------------------------|-------|-------------------|--|---|
| | | | | jusqu'à Regina | Prix ¹ de vente au détail | |
| | | | Liv. | \$ | \$ | % |
| <i>Moissonneuse-batteuse: automotrice</i> | | | | | | |
| <i>(barre de coupe de 12 pi.)</i> | | | | | | |
| Cockshutt 112..... | 1947 | Brantford (Ontario) | 7,600 | 97.28 | 4,198.00 | 2.3 |
| Cockshutt 428..... | 1961 | Brantford (Ontario) | 8,147 | 230.56 | 8,049.56 | 2.9 |
| <i>Andaineuse: (12 pi., tirée)</i> | | | | | | |
| Cockshutt n° 2..... | 1947 | Brantford (Ontario) | 1,843 | 23.59 | 715.97 | 3.3 |
| Cockshutt n° 2..... | 1961 | Brantford (Ontario) | 1,775 | 50.23 | 1,082.98 | 4.6 |

SOURCE: Renseignements sur les machines agricoles provenant des fabricants de machines agricoles et du prix marqué des sociétés transmis à l'Administration de la machinerie agricole du ministère de l'Agriculture, province de la Saskatchewan. La Division des services des marchandises du ministère de l'Industrie et de l'Information de la Saskatchewan a fourni le tarif-marchandises.

¹ Le prix de vente au détail à Regina est calculé sur le prix marqué f. à b. fabrique, plus les frais de transport de la fabrique à Regina.

Il peut sembler que le fardeau moins lourd que constitue actuellement le tarif-marchandises, au regard de ce qu'il était au cours des années 20 et 30, s'explique en partie par la diminution du rapport existant entre le poids et la puissance ou capacité de rendement de certaines grandes machines, vu que leur puissance ou capacité a augmenté. Depuis les années 30, la tendance à fabriquer des tracteurs à grande puissance et à réduire dans certains cas le rapport entre le poids et la puissance, même dans des machines d'une même évaluation de puissance, a contribué à cette diminution relative du fardeau que constituent les frais de transport. Par exemple, le tracteur W6 de l'*International Harvester*, qui servait beaucoup durant les années 40, pesait 15.8 livres par unité de puissance à la barre (CV), le maximum étant 5,037 livres et 32 CV, alors que le tracteur actuel 660 de l'*International* pèse 11.8 livres par unité de puissance à la barre (CV), soit un maximum de 8,473 livres et de 71.8 CV.

Il apparaît aussi, d'après le tableau 14, que les frais de transport des machines moins coûteuses, par exemple, les pulvérisateurs à disques et les cultivateurs ou extirpateurs constituent une proportion beaucoup plus élevée du prix de ces machines que dans le cas des tracteurs ou des moissonneuses-batteuses. Comme on peut s'y attendre, cela vient de ce que ces machines sont lourdes par rapport à leur prix.

De même, les frais de transport des instruments aratoires de fabrication canadienne sont presque sans exception plus élevés, en chiffres absolus et proportionnellement au coût final des instruments aratoires, que les instruments similaires en provenance des États-Unis. C'est ainsi que l'augmentation du tarif-marchandises contribue à mettre l'industrie canadienne des instruments aratoires dans une position désavantageuse du point de vue de la concurrence.